



Création d'une ceinture verte et bleue - Grand Montréal

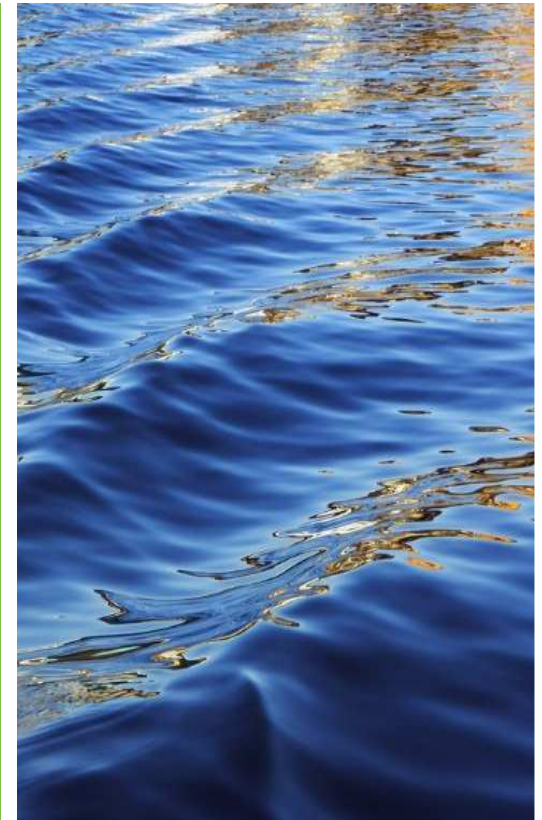


La Ceinture et Trame verte et bleue

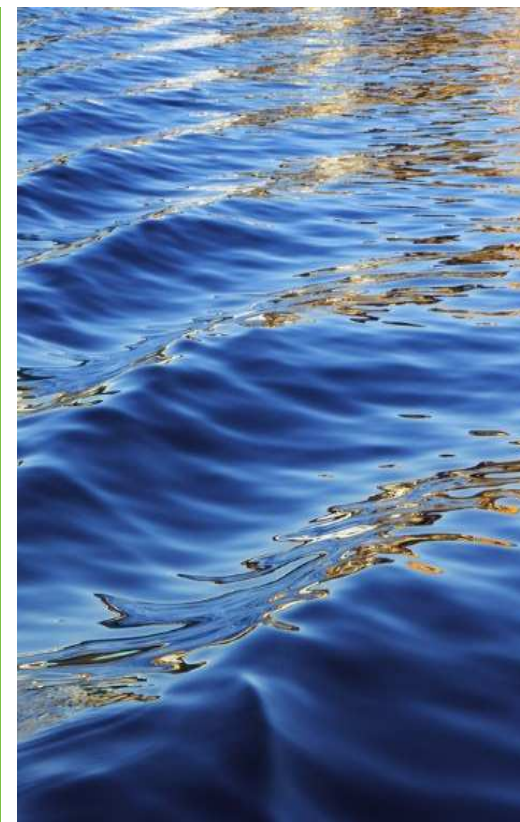
Un grand projet mobilisateur !



1. Présentation de NAO
2. Présentation de la CTVB
- 3. Stratégie de mise en œuvre**
4. Freins/obstacles à la mise en œuvre
- 5. La CTVB : Un projet de société !**



1. Présentation de NAO

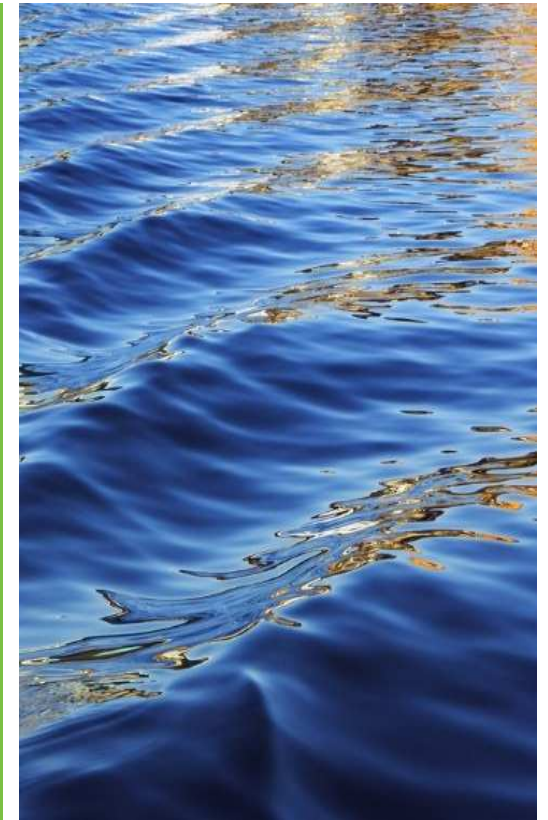


Guider les personnes et les organisations dans l'application de meilleures pratiques environnementales



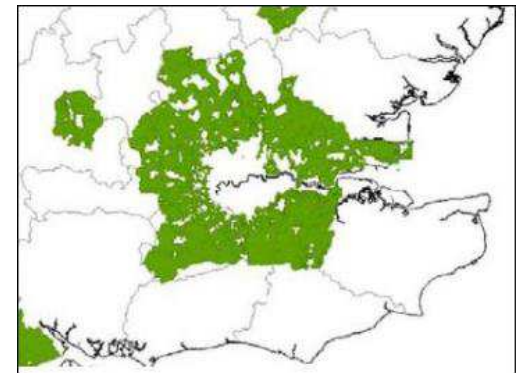
- Entreprise d'économie sociale à but non lucratif
- Organisme de conservation et de bienfaisance
- Fondée en 1986
- Une centaine d'employés
- 350 mandats par an
- Ne bénéficie pas de fonds statutaires

2. Présentation de la Ceinture et Trame verte et bleue



Qu'est-ce qu'une ceinture et trame verte et bleue ?

- Réseaux formés de continuités écologiques terrestres et aquatiques en milieu urbain, périurbain et rural.
- Le concept de « **ceinture verte** » a débuté dans les années 50 dans le but de prévenir l'étalement urbain et de permettre une meilleure conjugaison entre ville, nature et agriculture.
- Objectifs généraux :
 - Assurer la **fonctionnalité** (biens et services),
 - Assurer la **pérennité**,
 - Assurer et l'**accessibilité** des milieux naturels.
- Intégrer ces objectifs dans les outils d'aménagement.



La Grande région de Montréal

Un territoire convoité

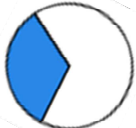
- La plus grande biodiversité dans le territoire québécois
- Les **meilleures terres agricoles**
- Le climat le plus doux de la province
- Près de **50% de la population du Québec**
- **Plus de 50% des espèces menacées et vulnérables du Québec**
- **Seulement 4,8% d'aires protégées dans la zone sud du Québec**

Il est donc important d'arrimer l'aménagement du territoire et la conservation des milieux naturels!



La Grande région de Montréal

Depuis les années 1960...

- Perte d'environ 2/3 des milieux humides 
- Perte d'environ 1/2 des forêts 
- Perte d'environ 1/3 des terres agricoles 
- Effets marqués des impacts de l'étalement urbain sur la santé, la biodiversité, la connectivité, l'accessibilité au milieux naturels, etc.

2013: 4,29 milliards \$ de services écosystémiques par année

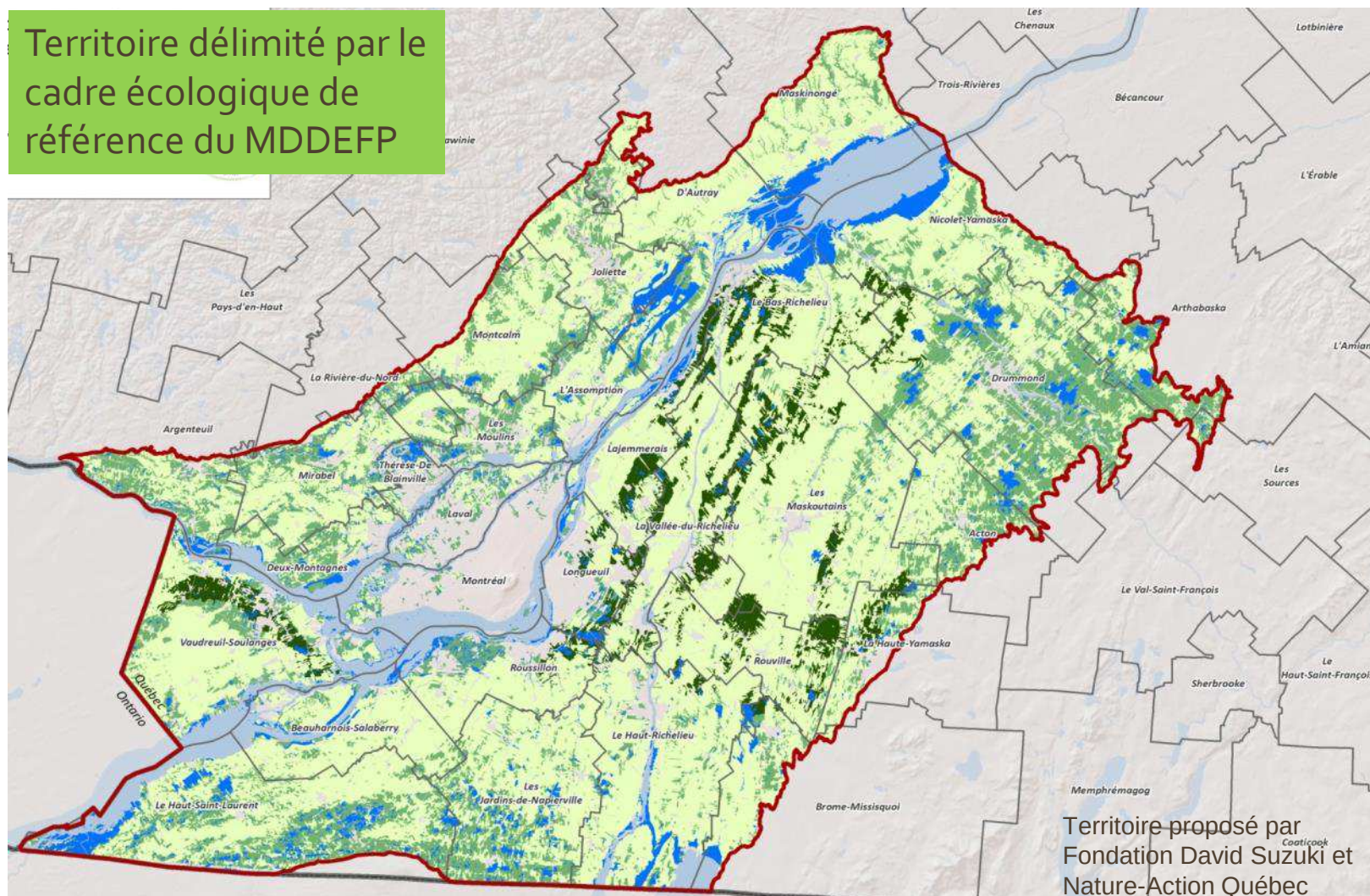


Qui demande la Ceinture et trame bleue et verte ?

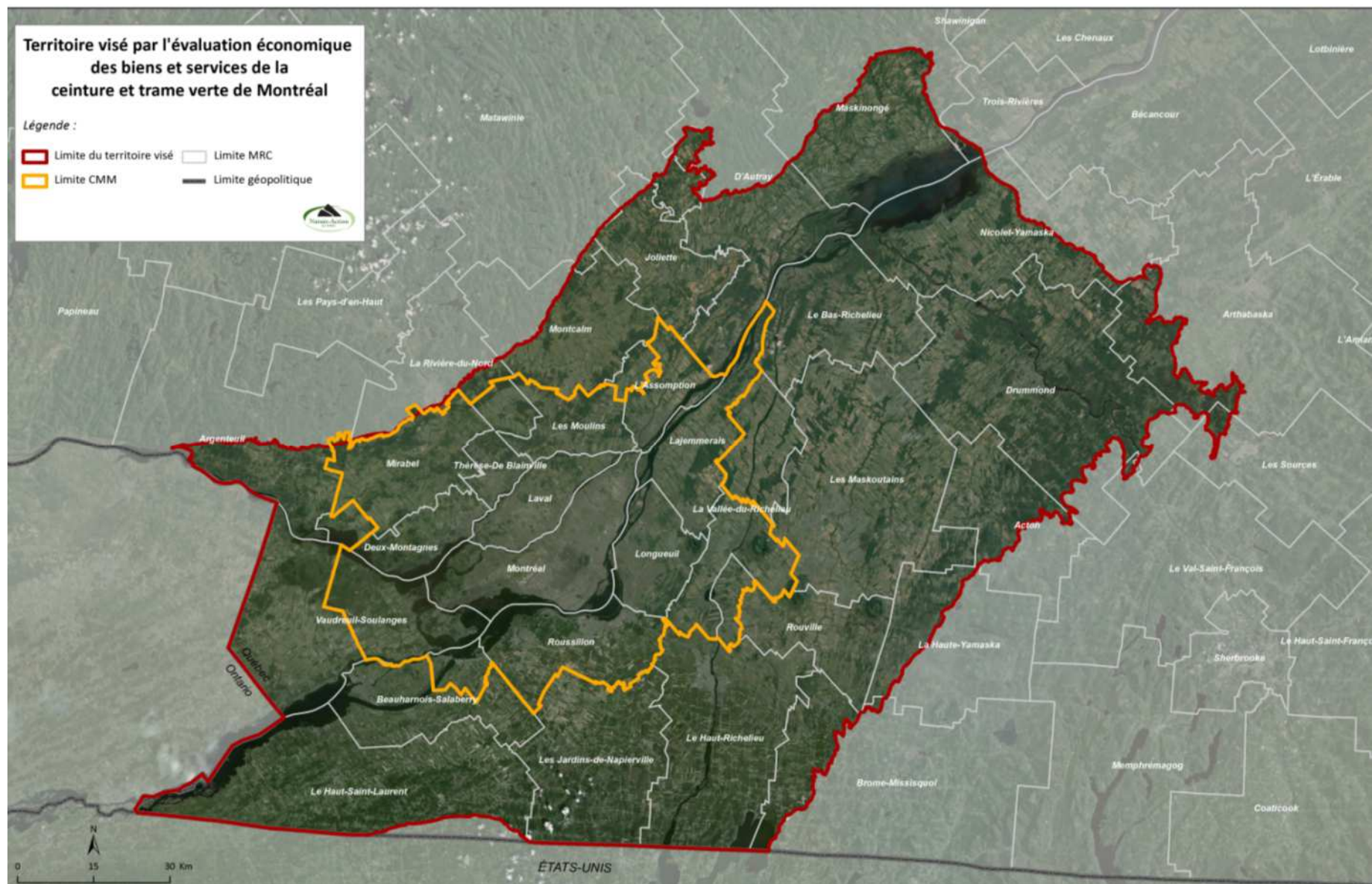
- Les **5500 signataires** – Gardiens de la Ceinture verte
- Les quelques **150 groupes locaux et régionaux** de protection des milieux naturels de la grande région de Montréal
- Les **400 mémoires** déposés lors de la consultation publique pour le PMAD de la CMM
- Les 82 maires de la CMM dans le cadre de leur PMAD : 17% de conservation visé et 30% de surface boisés, soit 11% de plus qu'actuellement
- Les utilisateurs de milieux naturels et ... de très nombreux citoyens excédés par la destruction de milieux naturels près de chez eux !



Le territoire de la Ceinture verte



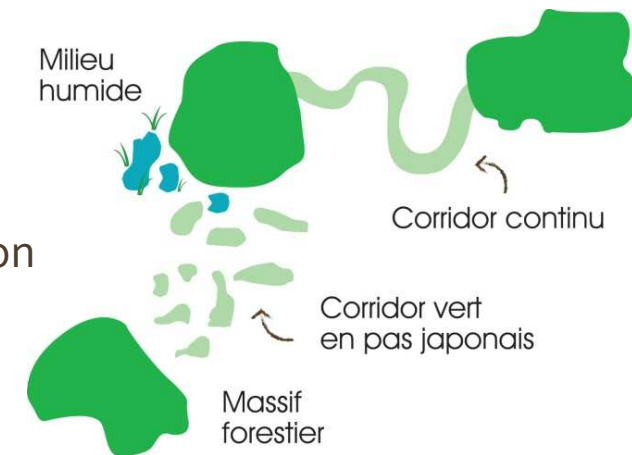
Territoire de la Ceinture verte et de la CMM



La connectivité, indispensable

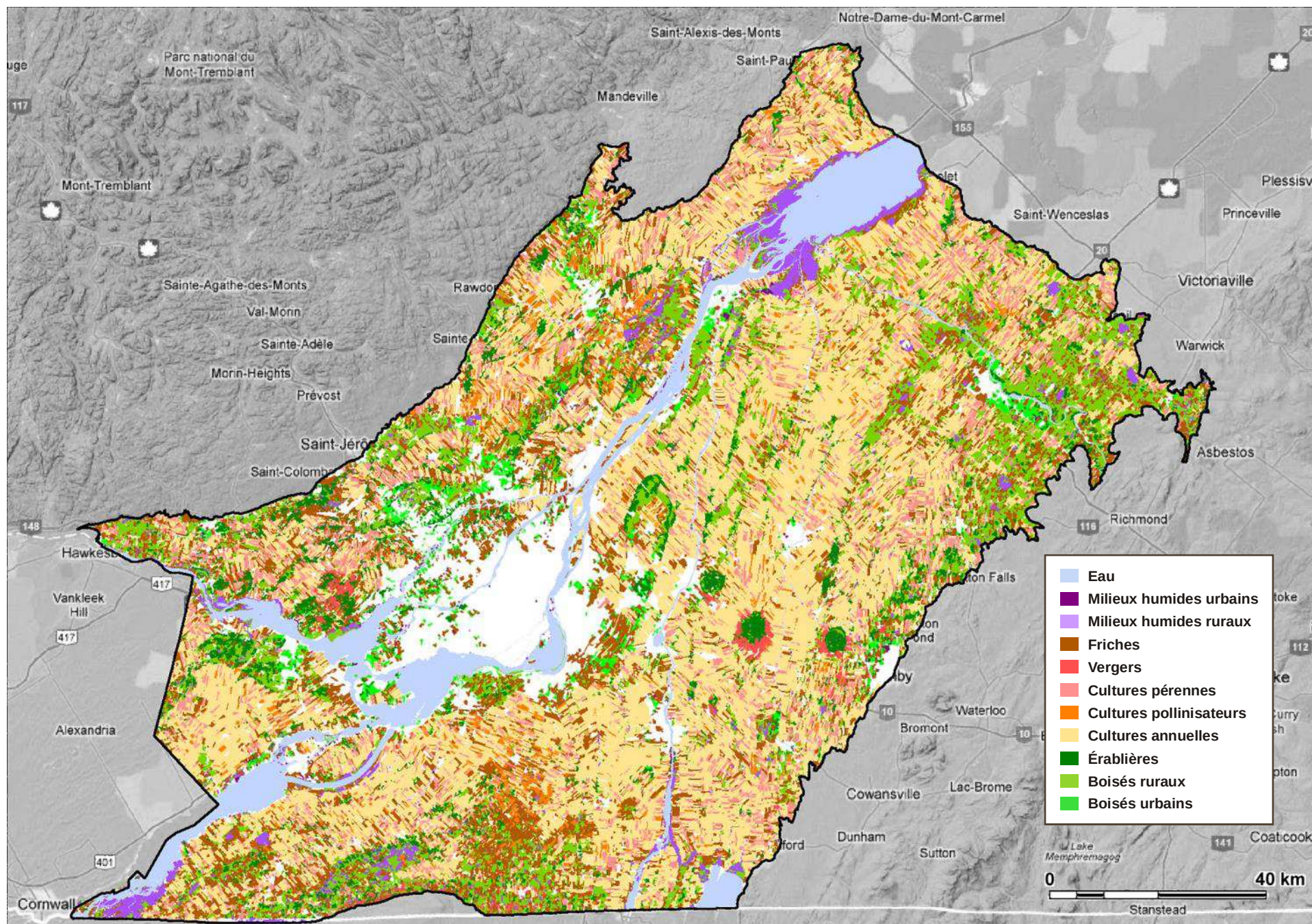
Liens entre des éléments naturels du paysage qui permettent aux espèces de se déplacer sans entrave.

- Déplacement des espèces
- Échanges génétiques : augmentation de la viabilité des populations
- Limite l'isolation des populations fauniques et floristiques
- Atténuation des impacts aux changements climatiques
- Meilleure résilience des populations aux perturbations
- Services écologiques : lutttes aux îlots de chaleur, prévention des inondations, valeur paysagère



Il ne suffit pas de protéger les noyaux de biodiversité, il faut assurer leur « connectivité »





Zones de gestion intégrée de l'eau touchant à la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM)

Légende

 Limite CMM

 Limite MRC

 Limites municipalités

 Plans d'eau

Zones de gestion intégrée en eau

 Châteauguay (SCABRIC)

 Du Nord (ABRINORD)

 L'Assomption (CARA)

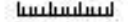
 Mille-Îles (COBAMIL)

 Richelieu (COVABAR)

 Vaudreuil-Soulange (COVABER-VS)

Échelle 1:1 100 000

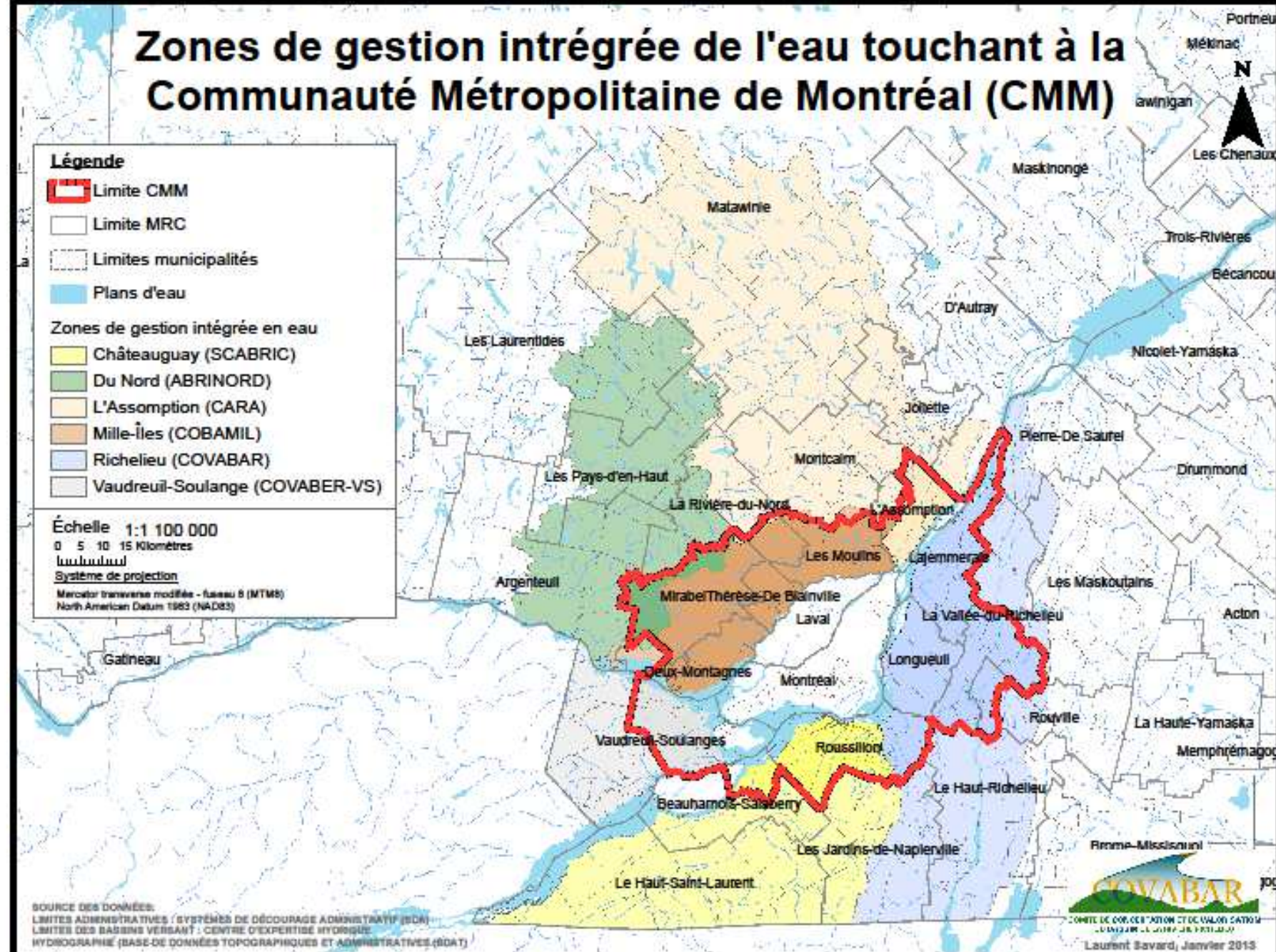
0 5 10 15 Kilomètres



Système de projection

Mercator transverse modifiée - fuseau 8 (MTM8)

North American Datum 1983 (NAD83)



SOURCE DES DONNÉES:
LIMITES ADMINISTRATIVES (SYSTÈMES DE DÉCOUPE ADMINISTRATIF (SDA))
LIMITES DES BASSINS VERSANTS : CENTRE D'EXPERTISE HYDROLOGIQUE
HYDROGRAPHIE (BASE DE DONNÉES TOPOGRAPHIQUES ET ADMINISTRATIVES (BDAT))



Laurent Savard, Janvier 2013

3. Stratégie de mise en oeuvre NAO



- ❖ Intendance privée
- ❖ Collaboration au MCV
- ❖ Mobilisation des gestionnaires du territoire // Intendance publique



3. Stratégie de mise en oeuvre NAQ

❖ Intendance privée

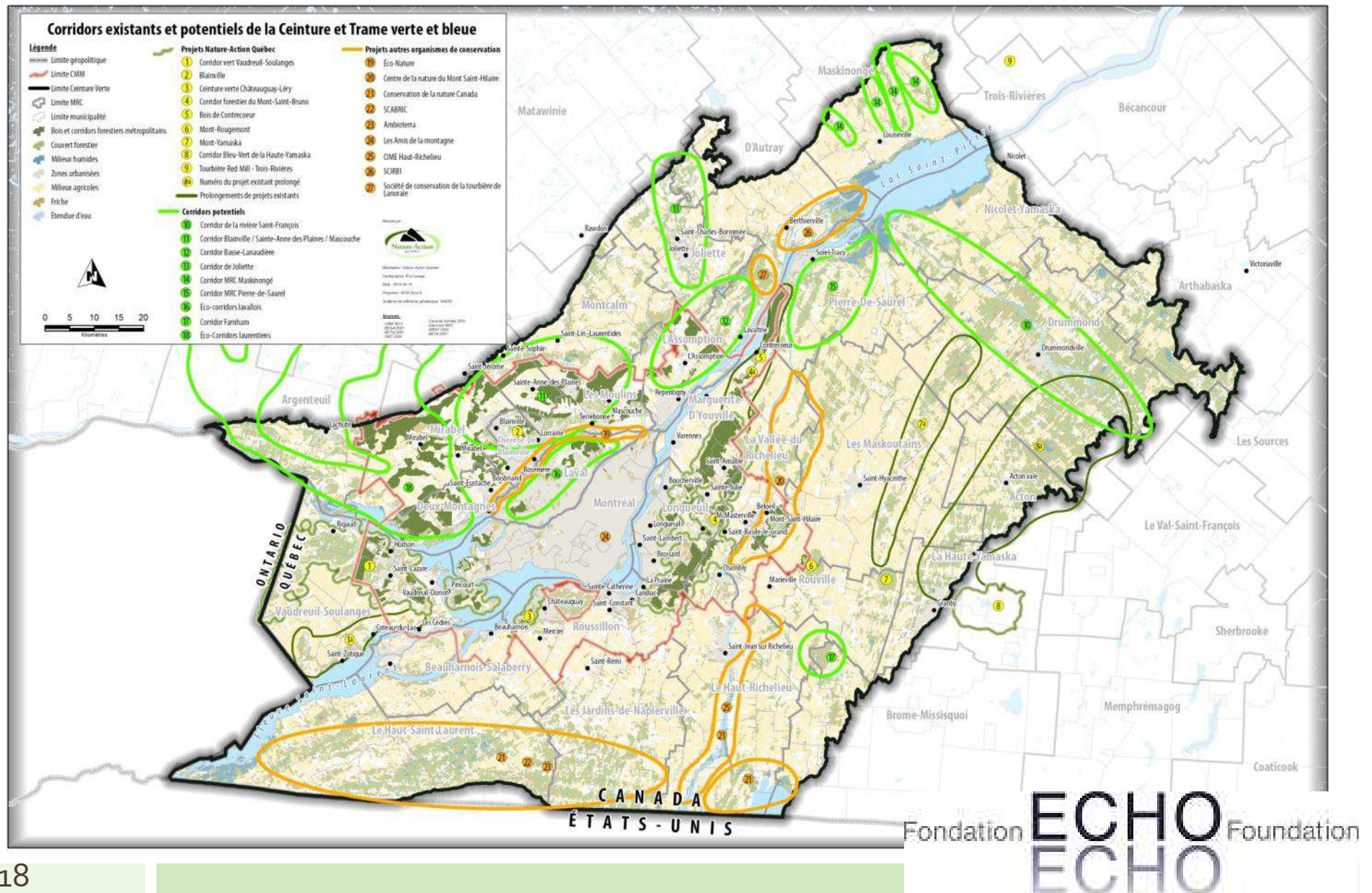


Conservation volontaire / Intendance privée

- Environ 98 % des milieux naturels de la Ceinture verte sont de tenure privée : acteurs clés
- Impossible de tout acquérir : promouvoir l'intendance privée
- Obtenir des gains en conservation : options de conservation légales ou morale
- Promouvoir les bons coups : adhésion et acceptabilité sociale (exemple de la réserve naturelle la Coulée-des-Érables)
- Augmentation de l'adhésion de la communauté au projet de CTVB
- Projet Fondation Echo



Corridors existants et potentiels de la CVTB



3. Stratégie de mise en oeuvre NAQ

❖ Collaboration au MCV



Mouvement Ceinture verte

Mission : œuvre à la création d'une Ceinture et trame verte et bleue dans la région écologique du Grand Montréal.



- Très large coalition
- Fondée en 2012
- 7 organismes fondateurs
- Ne bénéficie pas de fonds statutaires



Un mouvement concerté



- Participation de NAQ au MCV :
 - o Diffusion du concept et mise en œuvre avec les villes et MRCs
 - o Apport au niveau de la connaissance du territoire
 - o Échanges d'information scientifiques, etc.
- Priorités à court terme du MCV :
 - o Développer des outils réglementaires et légaux
 - o Schémas d'aménagement et de développement en révision: s'assurer que les notions de Ceinture verte y soient intégrées
 - o Sensibilisation : souligner les bons coups, être actif, vigile

3. Stratégie de mise en oeuvre NAQ



❖ Mobilisation des gestionnaires du territoire et de la communauté



Le territoire

Population : plus de 3,8 millions, soit plus de la moitié de la population québécoise

Occupation du territoire :

- 48%: Terres agricoles
- 26%: Milieux forestiers
- 11%: Milieux urbains
- 7%: Plans d'eau et cours d'eau
- 6%: Milieux humides
- 2%: Bandes riveraines



Les gestionnaires du territoire et de la communauté

Municipalités: 295 villes touchées

(Plus de la ½ des circonscriptions provinciales touchées)

Municipalités régionales de comtés: 35 MRC

Conseil régionale des Élus : 8 CRÉ

Clubs agro-environnementaux, UPA, ministères (MAPAQ, MAMROT, MDDELCC...) **et tous autres acteurs qui ont un impact sur la protection des milieux naturels.**



Mobilisation des gestionnaires du territoire et de la communauté

- Sensibilisation des municipalités, MRC, CRÉ et autres instances :
 - o Biens et services écologiques
 - o Paysages
 - o Milieux de vie attrayants pour la population
- Soutien et accompagnement des acteurs dans leur réflexion et leur planification
- Élaboration de plans d'action régionaux : enjeux, actions à poser, les acteurs et les porteurs, moyens d'y parvenir, etc.
- Mise en œuvre des plans d'action

Mobilisation= ACTIONS!!

Mobilisation

- **Obtenir une vision commune à long terme des acteurs :**
démarches de concertation, de mobilisation des acteurs et ébauche de plans d'actions locaux, régionaux et métropolitains en concertation et concordance avec ce qui existe déjà (PRDIRT, ...).
- **Établir des plans d'actions concertés visant :**
 - Connectivité des milieux naturels
 - Protection des milieux naturels
 - Protection de la vocation agricole
- **Appliquer des moyens légaux** d'encadrement de la Ceinture verte ou **en créer de nouveaux**
- **Application des réglementations et légaux en vigueur** concernant la gestion des milieux naturels et agricoles.

Mobilisation des gestionnaires du territoire

Exemples

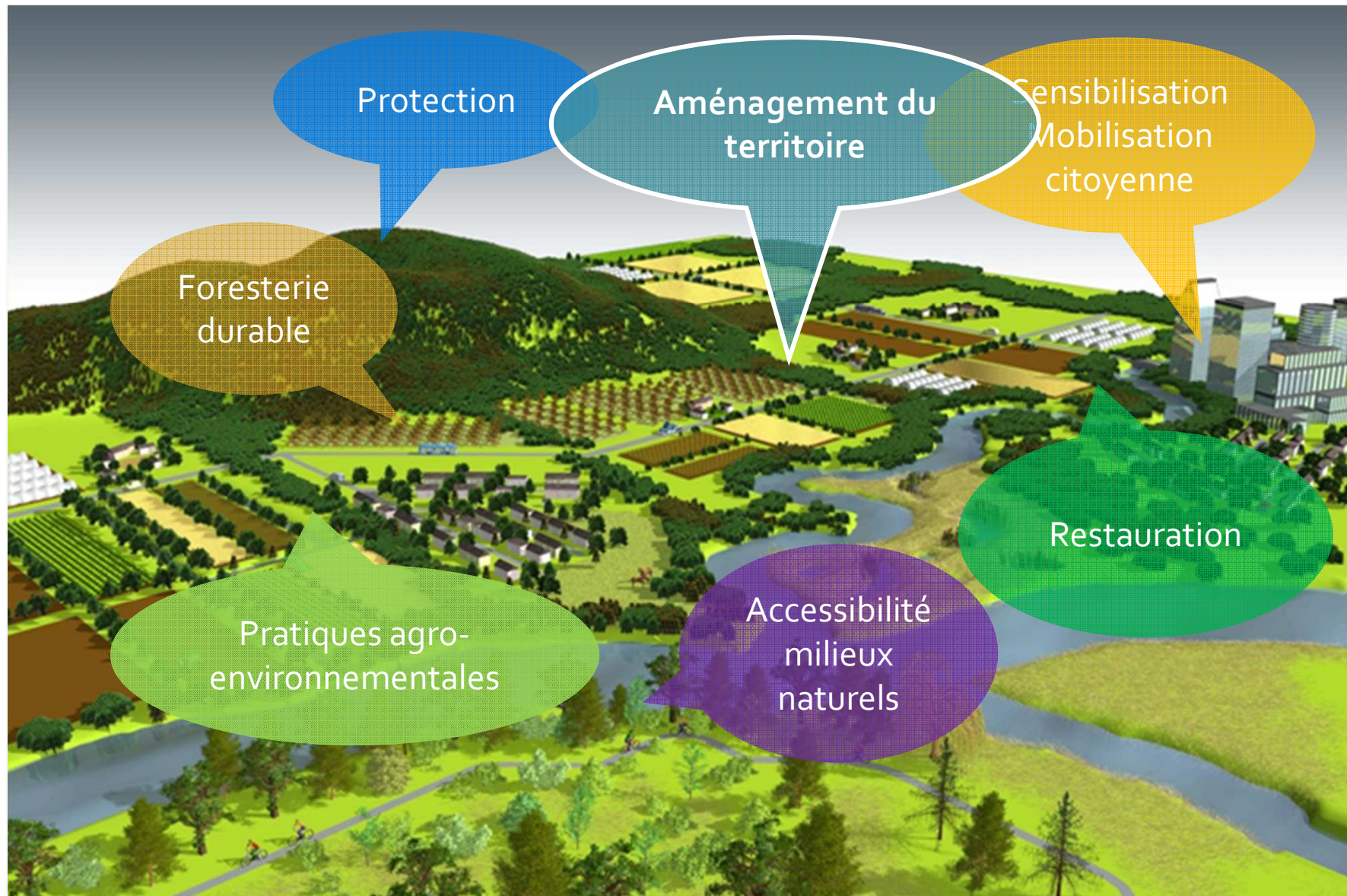
- **Appui technique et stratégique** dans l'élaboration d'un plan d'urbanisme, d'une politique ou d'un plan de conservation et de mise en valeur des milieux naturels
- **Réalisation de Plan d'actions en développement durable**
- **Réalisation de plans de protection et de mise en valeur**
- **Recherche et obtention de financement** pour la réalisation de certaines activités
- **Réalisation d'inventaires biologiques** (connaissance du territoire)
- **Accompagnement dans la réalisation de projets** de protection et de mise en valeur des milieux naturels



4. Mise en oeuvre de la CTVB *Les 7 chantiers*



Les 7 chantiers d'intervention de la CTVB



5. Freins/obstacles à la mise en oeuvre



Freins/obstacles à la mise en œuvre CTVB

- **Concertation entre l'ensemble des acteurs** : Le secteur public s'approprie certaines idées et concepts sans concertation
- **Financement** :
 - o Programmes non renouvelés (Partenaire pour la nature)
 - o Absence de pérennité dans les sources de financement
 - o Arrimage entre les programmes
 - o Développer de nouveaux financements (fonds vert, etc.)
- **Cloisonnement des acteurs**
- **Mise en œuvre modérée** : passer à l'action!
- **Manque d'outils** pour assurer la protection des milieux naturels (aires protégées)
- **CMM – PMAD** : Grande ouverture!! Maintenant il faut **identifier des actions concrètes et les réaliser** pour répondre aux différents objectifs : 17%, 6%, 30%

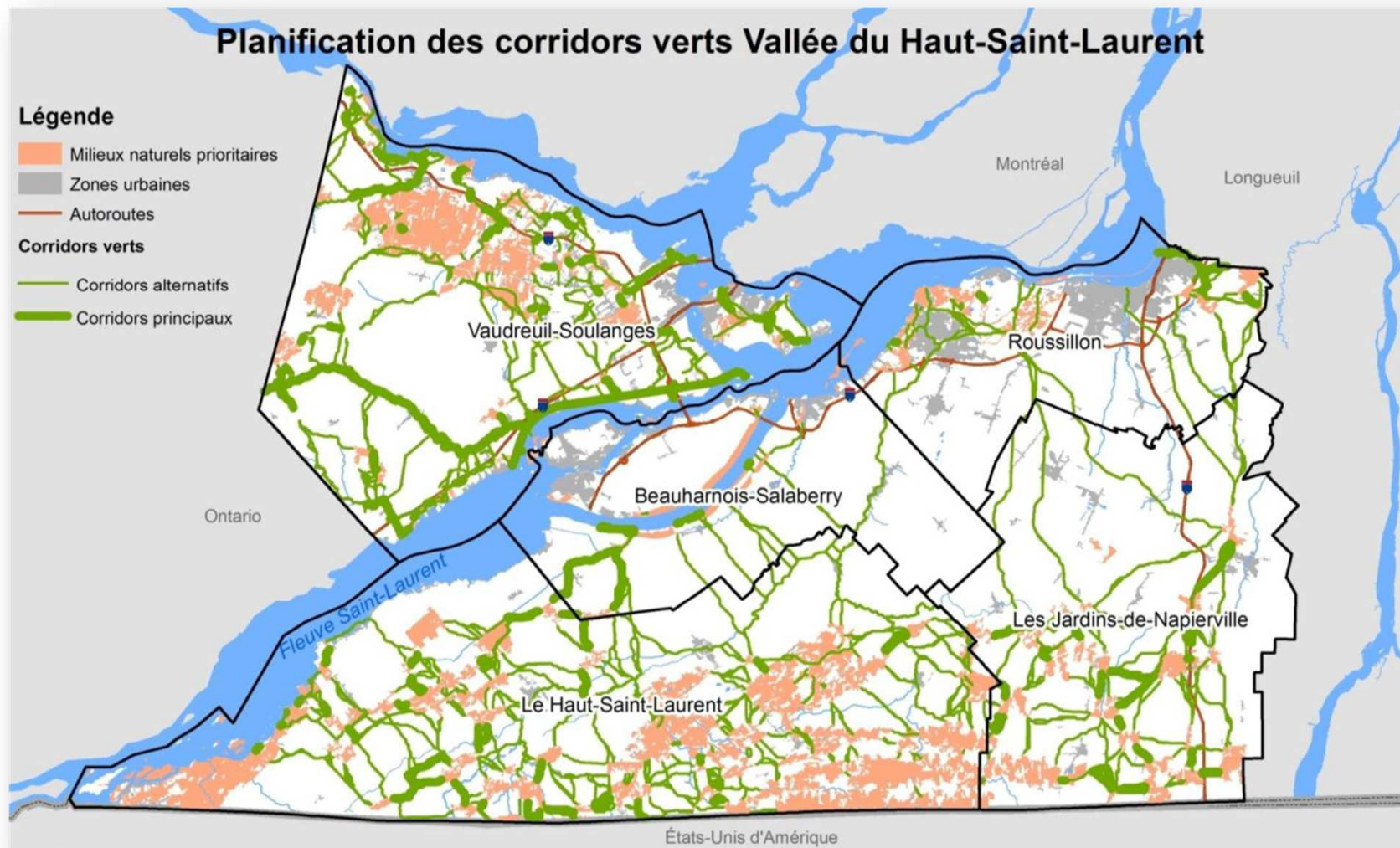
5. La CTVB : Un projet de société !

Conditions gagnantes

- Vision partagée par les acteurs du territoire !
- Adaptabilité et la flexibilité : être opportuniste
- Répondre à un large éventail d'enjeux environnementaux et sociaux
- Implication de l'ensemble des citoyens, villes, agriculteurs, ministères, propriétaires, région, etc.
- Décloisonnement des planifications d'aménagement, développement, agricole, milieux naturels, etc.
- Tous peuvent passer à l'action !



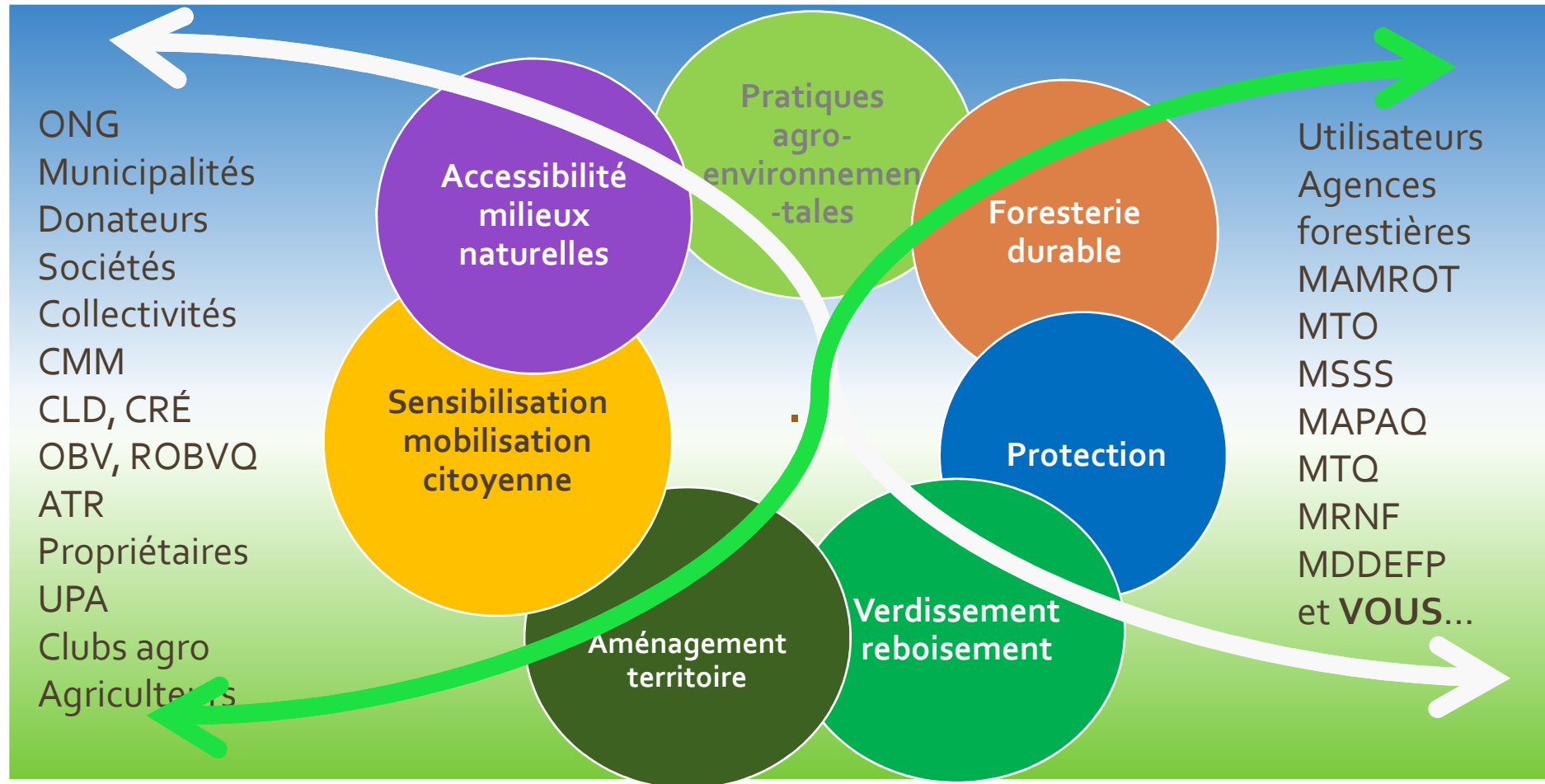
Ex. : Approche scientifique dans la planification



Une synergie en action



Réseau de mise en œuvre de la trame verte et bleue



Avec la participation financière de :



Merci !

Pascal Bigras
Directeur général



Nature-Action Québec
120, rue Ledoux, Beloeil (Qc) J3G 0A4
(450) 536-0422 poste 225
info@nature-action.qc.ca





Complément d'informations



PROJETS D'INTENDANCE PRIVÉE NAO

CONSERVATION VOLONTAIRE

6 territoires couverts en 2013-2014

- o Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno
- o Mont Rougemont
- o Mont Yamaska
- o Corridor bleu et vert de la Haute-Yamaska
- o Corridor vert de Vaudreuil-Soulanges
- o Crête St-Pie/St-Dominique



Conservation volontaire et sensibilisation

- Implication de propriétaires privés
- Remises de cahiers personnalisés à des propriétaires
- Déclarations d'intention signées par des propriétaires (Ententes morales)
- Conclusion d'ententes légales de conservation de milieux naturels (réserve naturelle, servitude, acquisition)
- Inventaires : connaissance du territoire
- Accompagnement des propriétaires désirant pratiquer la foresterie durable
- Réalisation de projets innovateurs pour promouvoir l'amélioration de l'habitat

Facteurs de succès des partenariats

- Convergence des objectifs
- Vision scientifique de la planification
- Résultats tangibles sur le terrain
- Mise en valeur concertée des territoires
- Diversité des outils de conservation disponibles
- Leviers financier, scientifique et de développement régional
- Expertise en protection et gestion de milieux naturels ainsi que légale des acteurs
- Collaboration, souplesse, complémentarité, respect
- Implication des donateurs et des communautés
- Engagement des municipalités

Deux études fondatrices...

- Projet de Ceinture verte proposé par Nature-Action Québec et la Fondation David Suzuki en 2011.
- Territoire déterminé par la région naturelle de la Plaine du haut Saint-Laurent.
- **La CMM et le gouvernement provincial, en font des éléments stratégiques importants du PMAD de Montréal et dans le budget provincial 2012-2013.**

